AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DLP 2-6-83170533
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42
ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

26 MAI 1983

EDITION DU LIMOUXIN N°4

rédigé en collaboration avec la C A V A L E

OIDIUM

Bien que peu visible actuellement, cette maladie est présente dans de nombreuses parcelles.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à ce champignon et à l'utilisation des fongicides de synthèse. Le soufre sera à utiliser lorsque le temps sera à nouveau stabilisé.

Parmi les spécialités homologuées, appliquez

- Bayleton 5 à raison de 1 kilo/hectare
ou - Rubigan 4 à raison de 0,3 l/hectare
ou - Soufre micronisé mouillable (Thiovit ou Microtiol SP) à 12,5 kg de produit commercial à l'hectare

Nous vous rappelons que les cadences sont de 14 jours et doivent être plus rapprochées pour le soufre (un intervalle de 10 jours entre traitements serait souhaitable)

MILDIOU

Aucun foyer n'a été encore signalé malgré des conditions climatiques favorables. Nous conseillons cependant de procéder à un traitement à l'aide d'une des spécialités suivantes disponibles à la CAVALE : Antéor (3 kg/hectare), Cuprofix CZ (5 kg/hectare), Remiltine (3 kg/hectare), Novofix (2,5 kg/hectare).

En cas de situation favorable au botrytis, vous pouvez utiliser une des nombreuses spécialités disponibles contenant du folpel.

Le mancozèbe (Dithane M45 ou Sandozèbe) sera utilisé de préférence dans les situations sensibles aux acariens.

ACARIENS

Sur les vignes atteintes, traiter ou renouveler votre traitement (voir nos avis n° 2 et 3). Alterner les matières actives et soigner la pulvérisation.

> Respecter les doses prescrites. Régler correctement les appareils.
> Chaque face du rang doit être touchée par la bouillie.

TORDEUSES de la GRAPPE

Attendre. Le 1er vol est en cours. Nous en suivons l'évolution et nous vous conseillerons dans le prochain bulletin.

Tirage du 26 mai 1983 - 300 exemplaires

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur M. FREYDIER - N° d'inscription P.P. 531 A.D.
P21